

21 commerces aidés pour la rénovation de leurs locaux

Grâce à l'enveloppe financière accordée par l'ETAT dans le cadre du FISAC¹ : la COR a pu accompagner depuis juillet 21 commerces du territoire. Cette aide représente un véritable effet levier pour les projets de développement des commerces.

A l'issue d'un second comité de pilotage en septembre 2017, 57 410 euros de subventions ont été octroyés avec une moyenne de 2734 euros par commerce.

Plusieurs communes de la COR concernées :

Ancy : 1 commerce
Amplepuis : 4 commerces
Cours : 4 commerces
Tarare : 7 commerces
Saint-Marcel l'Eclairé : 1 commerce
Thizy les Bourgs : 4 commerces

Des travaux variés dans les commerces :

Façades devantures et enseignes : 19 %
Equipements et aménagements intérieurs : 75 %
Performance énergétique : 24 %
Accessibilité : 1%

Repères : Intervention du FISAC sur le territoire de la COR

La COR a été lauréate en février 2017 à l'appel à projets FISAC 2015, pour une opération collective en faveur du commerce de proximité. La COR engage ainsi 205 000 € pour l'aide à l'investissement des commerces, dont 46 000 € de FISAC.

Les objectifs de l'opération :

- > Agir sur l'attractivité du territoire, en lien avec la politique de développement touristique et les projets de requalification des centres bourgs.
- > Professionnaliser les pratiques des acteurs, que ce soit les associations de commerçants et d'artisans ; les professionnels eux-mêmes mais également la gouvernance collective
- > Développer une économie résidentielle intégrée, et favoriser les liens entre commerce, artisanat, tourisme, agriculture et PME.

+ de renseignements :

Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien
Marie TANGUY
Chargée de mission
Tél : 04 74 05 06 60
marie.tanguy@c-or.fr

Cordialement,

Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien
Service Communication
Julie Payen julie.payen@c-or.fr / Tél : 06.23.44.70.64

¹ Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

